



Domaine de Cambron, I  
7940 Brugelette (Belgique)



**Wildo Properties SA et Alychlo NV**  
**COMMUNIQUE DE PRESSE**  
**11 septembre 2015, 18h30**

**Wildo Properties SA and Alychlo NV envisagent**  
**une offre publique d'acquisition volontaire conditionnelle**  
**sur Pairi Daiza SA**

**INFORMATION REGLEMENTEE**

*Communication dans le cadre de l'article 8, §1 de l'Arrêté Royal du 27 avril 2007 relatif aux offres publiques d'acquisition.*

Wildo Properties SA et Alychlo NV annoncent aujourd'hui qu'ils envisagent une offre publique d'acquisition volontaire conditionnelle sur l'ensemble des actions de Pairi Daiza SA qui ne sont pas encore en leur possession (à l'exclusion de leurs propres actions).

Wildo Properties SA, contrôlée par M. Eric Domb (CEO de Pairi Daiza), détient 69,04% des actions de Pairi Daiza SA et Alychlo NV, la société d'investissement de M. Marc Coucke, détient 2,42% des actions dans Pairi Daiza SA.

Le prix d'offre est de 73 euros par action , après paiement d'un dividende de 2 euros payable le 16 septembre 2015.

L'offre sera soumise à certaines conditions, parmi lesquelles un seuil d'acceptation de 90%, l'approbation par les autorités de la concurrence (dans la mesure requise par la loi), et une clause de *material adverse change*. Si l'offre est retenue, elle pourra être suivie d'un retrait obligatoire sous les mêmes conditions.

Cette communication n'est que l'expression d'une intention et ne constitue pas une notification formelle d'une offre publique d'acquisition volontaire au sens de l'Arrêté Royal du 27 avril 2007 relatif aux offres publiques d'acquisition. Si, quand et sous quelles conditions l'offre publique d'acquisition volontaire comme décrite ci-dessus sera lancée dépend d'un certain nombre de facteurs, dont les conditions générales du marché et l'évolution future des marchés financiers et l'évaluation du prix de l'offre par un expert indépendant qui émettra un rapport au sens de l'article 23 de l'Arrêté Royal du 27 avril 2007 relatif aux offres publiques d'acquisition.

Si Wildo Properties SA et Alychlo NV émettent formellement l'offre publique d'acquisition volontaire, elles déposeront à cette fin un dossier auprès de la FSMA (en ce compris un projet de prospectus). Si Wildo Properties SA et Alychlo NV renoncent à l'intention de lancer une offre ou si des faits pertinents supplémentaires se produisent, elles le communiqueront immédiatement conformément aux règles applicables.

**NOTE :**

En cas de discordance entre la version française et la version néerlandaise de ce communiqué, c'est la version française qui prévaut.

**A PROPOS DE PAIRI DAIZA**

Le Jardin des Mondes PAIRI DAIZA offre aux visiteurs une journée d'émerveillement au contact des animaux sauvages et les sensibilise à la beauté et la fragilité de la nature. PAIRI DAIZA héberge plus de 5.000 animaux du monde entier, oiseaux, mammifères, poissons, reptiles... sur le site de l'ancienne abbaye de Cambron aux arbres séculaires et aux nombreux bâtiments historiques. On y voyage d'un continent à un autre en quelques pas, dans des jardins authentiques aux multiples richesses naturelles, culturelles et spirituelles. PAIRI DAIZA poursuit également une trentaine de programmes scientifiques pour la préservation d'espèces menacées en assurant leur reproduction au cœur même du parc. Pairi Daiza est une société anonyme belge, cotée sur NYSE Alternext Brussels (code : PARD).